



Programme de bénévolat de RBC

Plateforme myCommunity
Guide d'utilisation à l'intention
des retraités de RBC au Canada

Citoyenneté d'entreprise et ESG
Mobilisation citoyenne

Dernière mise à jour : juin 2024
[Cliquez ici](#) pour savoir s'il existe une version plus récente



Récompenses pour bénévolat

Avec myCommunity, vous pouvez obtenir des récompenses pour votre travail bénévole. Choisissez l'endroit et la manière dont vous faites du bénévolat, puis consignez le temps que vous y avez consacré pour obtenir des récompenses myCommunity que vous pouvez remettre à l'organisme de bienfaisance de votre choix pour amplifier votre incidence positive.

Une heure de bénévolat rapporte 25 \$ en récompenses myCommunity jusqu'à concurrence de 25 heures de bénévolat, soit 625 \$ par année du programme. C'est facile !

1 **Faites du bénévolat** auprès d'une œuvre de bienfaisance ou d'un organisme communautaire*

2 **Consignez vos heures de bénévolat** dans myCommunity

3 **Faites don de vos récompenses** à l'organisme de bienfaisance de votre choix

Renseignements importants

- Tous les employés RBC en service actif et retraités RBC au Canada ont accès aux récompenses pour bénévolat. Les contractuels du Programme de gestion de l'effectif occasionnel ne peuvent pas obtenir de récompenses.
- Vous ne pouvez obtenir une récompense pour du bénévolat effectué à l'appui d'un projet du Fonds de rapprochement des collectivités.
- Pour recevoir une récompense, vous devez consigner vos heures de bénévolat au cours de l'année de programme où elles ont été effectuées.
- * Seul le bénévolat effectué auprès : a) d'un organisme de bienfaisance de régime fédéral (une cause doit être associée) ; b) d'un organisme communautaire (ne figurant pas dans myCommunity) ; ou c) en agissant comme entraîneur d'une équipe sportive locale (ne figurant pas dans myCommunity) est admissible.

Dates importantes

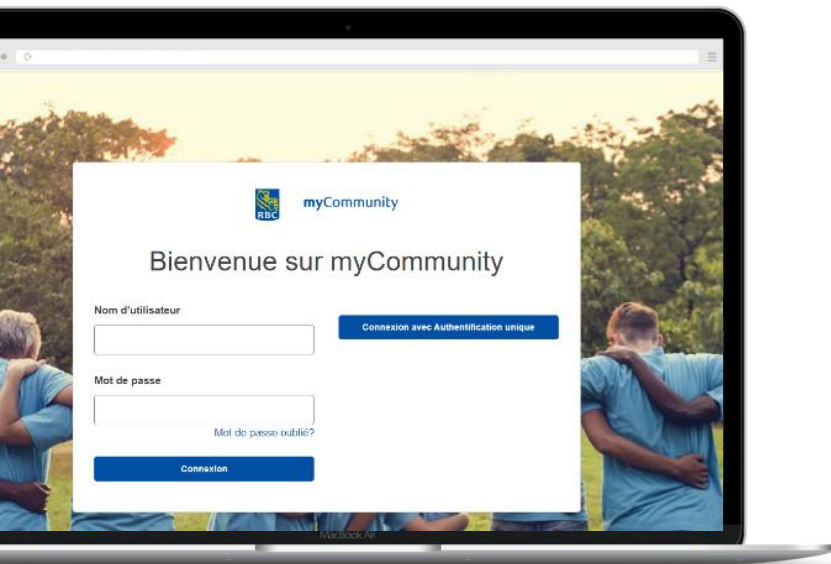
L'année de programme débute le **1^{er} octobre**, chaque année

L'année de programme se termine le **30 septembre**, chaque année

Les récompenses pour bénévolat qui n'ont pas été données expirent le **30 septembre**



Marche à suivre pour demander des récompenses



Etape 1 : Ouvrez une session dans myCommunity à l'adresse rbc.benevity.org au moyen de votre nom d'utilisateur (adresse courriel personnelle) et de votre mot de passe.

Vous pouvez accéder à myCommunity au moyen de votre téléphone intelligent. Téléchargez l'appli Benevity depuis votre magasin d'applis, puis saisissez « RBC » comme nom de domaine lorsqu'on vous invite à le faire pendant la configuration.

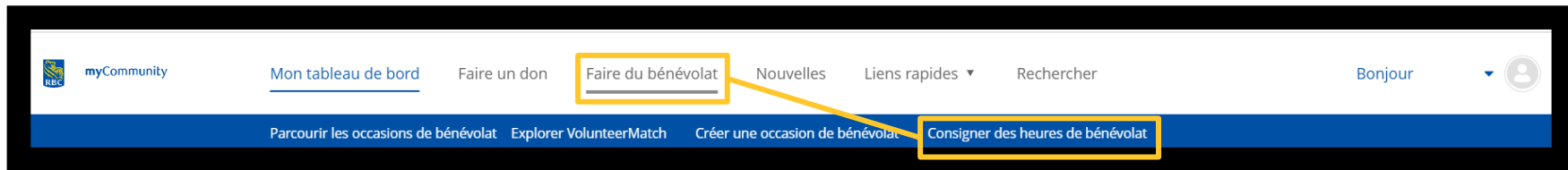
Nota : Vous n'avez besoin de vous inscrire qu'une seule fois. Une fois votre compte ouvert, vous pouvez ouvrir une session à n'importe quel moment afin de consigner vos heures de bénévolat. Si vous vous êtes déjà inscrit et que vous avez oublié vos justificatifs de connexion, écrivez à myCommunity@rbc.com.



Consignation des heures de bénévolat

Etape 2

Une fois l'ouverture de session effectuée, sélectionnez « Bénévolat », puis « Consigner des heures de bénévolat ».



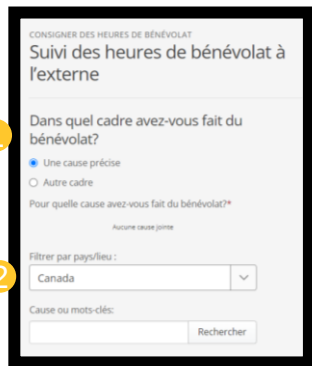
Conseil :

Assurez-vous d'avoir les coordonnées de votre gestionnaire des bénévoles ou du coordonnateur du programme que vous soutenez, pour pouvoir les ajouter à votre demande.



Consigner des heures de bénévolat

- 1 Dois-je consigner mes heures de bénévolat dans la catégorie « **Une cause précise** », ou « **Autre cadre** » ?
- 2 Vérification rapide : Cherchez l'organisme auprès duquel vous avez fait du bénévolat. Si vous le trouvez, passez à l'étape 3A.



Une cause précise

Un organisme de bienfaisance de régime fédéral, ou l'équivalent dans votre pays :

- Au Canada, cela correspond à un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et consacré exclusivement à des fins de bienfaisance, ou à un donataire reconnu.
- Aux Etats-Unis, cela correspond à un organisme de bienfaisance exonéré d'impôt classé comme 501 (c)(3) par l'IRS et en règle.
- Pour tout autre pays, cela correspond à un équivalent des descriptions ci-dessus.

Sélectionnez **Une cause précise** et passez à l'étape 3A.

Autre cadre

Si la cause que vous appuyez bénévolement n'est pas enregistrée au niveau fédéral, mais qu'elle est :

- un **organisme communautaire** ou une entité juridique qui exerce des activités humanitaires, éducatives ou de bienfaisance au sein d'une collectivité ;
- ou que vous **agissez comme entraîneur d'une équipe sportive locale** ;

sélectionnez **Autre cadre** et passez à l'étape 3B.

Ce qu'il ne faut pas consigner

- **Bénévolat profitant directement à RBC.** Exemples : bénévolat lors d'un événement commandité par RBC ou présentation des produits financiers RBC lors d'un événement.
- **Bénévolat effectué auprès d'un organisme qui n'exerce pas des activités humanitaires, éducatives ou de bienfaisance.** Exemples : comité d'administration d'un immeuble, association de propriétaires, gestes de bonté, aide offerte à des collègues, des amis ou des membres de votre famille.

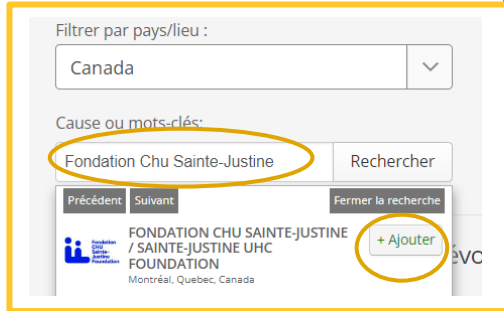
La consignation d'activités inadmissibles peut entraîner le retrait de récompenses de votre compte. Si vous avez des questions, envoyez un courriel à myCommunity@rbc.com pour obtenir des conseils.



Demande de récompenses pour bénévolat : Organisme de bienfaisance enregistré

Etape 3A

Indiquez quel organisme vous avez soutenu en associant une cause. Sélectionnez **Une cause précise**. Vous pouvez faire une recherche, puis cliquer sur « **Ajouter** ».



CONSIGNER DES HEURES DE BÉNÉVOLAT

Suivi des heures de bénévolat à l'externe

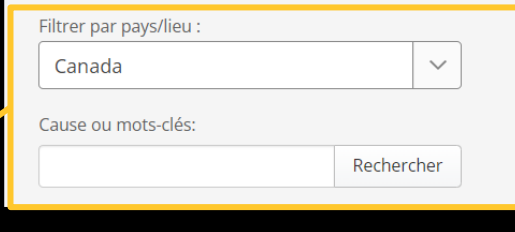
Dans quel cadre avez-vous fait du bénévolat?

☒ Une cause précise

☐ Autre cadre

Pour quelle cause avez-vous fait du bénévolat?*

Aucune cause jointe



Qu'est-ce qu'un organisme de bienfaisance de régime fédéral ?

Un organisme de bienfaisance de régime fédéral, ou l'équivalent dans votre pays :

- Au Canada, cela correspond à un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et consacré exclusivement à des fins de bienfaisance, ou à un donataire reconnu.
- Aux Etats-Unis, cela correspond à un organisme de bienfaisance exonéré d'impôt classé comme 501 (c)(3) par l'IRS et en règle.
- Pour tout autre pays, cela correspond à un équivalent des descriptions ci-dessus.



Demande de récompenses pour bénévolat : Organisme communautaire ou entraînement d'une équipe sportive locale

Etape 3B

Pour consigner vos heures de bénévolat à l'appui d'une cause qui n'est pas un organisme de bienfaisance de régime fédéral et qui ne figure pas dans myCommunity, sélectionnez « **Autre cadre** ».

Indiquez le nom de l'organisme communautaire ou de l'**équipe sportive** et ajoutez des renseignements au sujet de votre expérience de bénévolat.

CONSIGNER DES HEURES DE BÉNÉVOLAT

Suivi des heures de bénévolat à l'externe

Dans quel cadre avez-vous fait du bénévolat?

☐ Une cause précise

☒ Autre cadre

Veuillez fournir de l'information sur votre expérience de bénévolat, comme le nom de l'événement et l'endroit où il s'est déroulé. *:

Qu'est-ce qu'un organisme communautaire ?

- Un organisme communautaire (ne figurant pas dans myCommunity) ou une entité juridique qui exerce des activités humanitaires, éducatives ou de bienfaisance au sein d'une collectivité.
- Une équipe sportive locale (ne figurant pas dans myCommunity) que vous entraînez. Si vous entraînez une équipe scolaire ou une équipe par l'intermédiaire d'un organisme de bienfaisance, faites le suivi de votre temps sous la section consacrée aux organismes de bienfaisance de régime fédéral et précisez de quelle équipe il s'agit.

Rappel : Le bénévolat qui n'appuie pas un organisme de régime fédéral, un organisme communautaire à but non lucratif ou une équipe sportive locale **OU qui profite directement à RBC n'est pas admissible aux récompenses pour bénévolat et ne peut pas être consigné dans myCommunity.**

Si vous avez des questions, envoyez un courriel à myCommunity@rbc.com pour obtenir des conseils.



Demande de récompenses pour bénévole

Etape 4

Indiquez qui, au sein de l'organisme soutenu, peut confirmer que vous y avez fait du bénévolat.

Cette personne devrait être associée à l'œuvre de bienfaisance ou l'organisme communautaire. (P. ex. coordonnateur de bénévoles, organisateur d'une ligue de sport, président ou membre d'un comité.)

Etape 5

Entrez le nombre d'heures de bénévolat effectuées. Vous pouvez indiquer un nombre d'heures ponctuel ou un total cumulatif pour une période donnée.

Etape 6

Précisez la date où vous avez effectué les heures de bénévolat consignées, ou la période si vous consignez un total cumulatif.

Qui peut vérifier vos heures de bénévolat?

Nom: *

Courriel:

Téléphone:

Combien d'heures et de minutes de bénévolat avez-vous effectuées? *

0 HEURE(S) 0 MINUTE(S)

☐ Durant les heures de travail rémunérées

Quand avez-vous fait du bénévolat?

Veuillez entrer une date de début et une date de fin dans le format AAAA-MM-JJ : *

2024-04-19 à 2024-04-19

Nous saurons ainsi combien ajouter à votre compte de récompenses (25 \$ par heure). Chaque heure compte. Vous pouvez consigner vos heures une fois par mois ou par trimestre, ou encore après chaque activité. Vous avez droit à un maximum de 625 \$ par année.

Les récompenses accumulées sont déposées dans votre compte Mes récompenses dans myCommunity.

Attention : Vos heures de bénévolat doivent être consignées dans la même année du programme où elles ont été effectuées.



Demande de récompenses pour bénévolat

Catégories de bénévolat

Veuillez sélectionner une ou plusieurs options.*

- ☐ Organisme de bienfaisance enregistré au niveau fédéral (une cause doit être associée)
- ☐ Organisme sans but lucratif (qui ne se trouve pas dans myCommunity)
- ☐ Accompagnateur sportif (qui ne se trouve pas dans myCommunity)

Etape 7

Indiquez le type de bénévolat effectué.

Conseil : Sélectionnez « **Aucune récompense** » pour consigner des heures de bénévolat une fois le maximum de 25 heures atteint au cours d'une année de programme donnée. Vos heures seront consignées, mais vous ne recevrez pas de récompenses.

Choisissez votre récompense :

☒ Devise du don

☐ Aucune récompense

VOS RÉCOMPENSES ESTIMÉES :
Veuillez saisir vos heures de bénévolat ci-dessus

Qu'avez-vous fait pendant vos heures de bénévolat?

Par exemple, une heure de cuisine et une heure de nettoyage: *

Évaluez votre expérience de bénévolat:



Suivant : Confirmation des heures de bénévolat

Etape 8

Sélectionnez « **Devise du don** » pour que la récompense soit déposée dans votre compte Mes récompenses dans myCommunity.

Etape 9

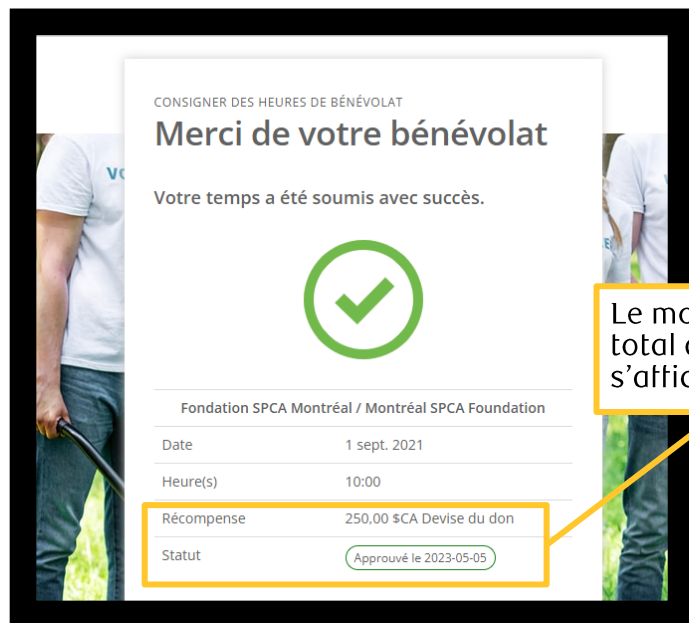
Décrivez votre activité de bénévolat.

Etape 10

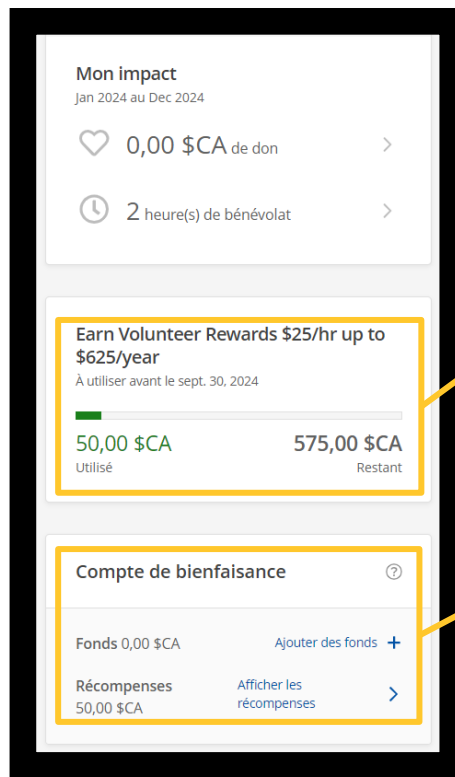
Cliquez sur « **Confirmation des heures de bénévolat** ».



Vérification du solde de vos récompenses



Le montant total approuvé s'affichera.



Un encadré sur votre tableau de bord affiche votre progrès vers l'atteinte de votre budget annuel.

Le montant de vos récompenses est affiché sous « Compte de bienfaisance ».

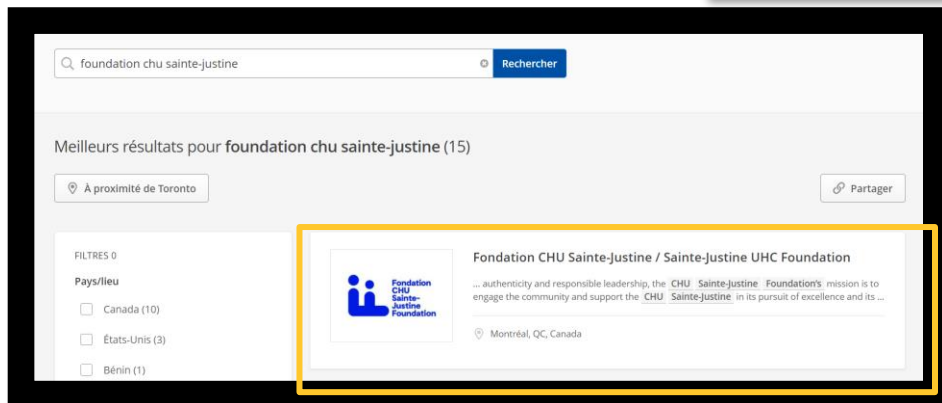
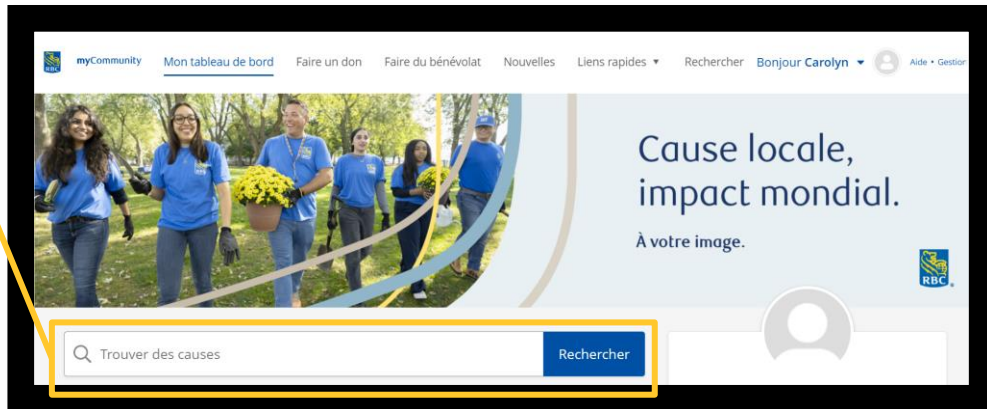


Comment faire don de récompenses myCommunity

Etape 1

Dans la barre de recherche de votre tableau de bord, saisissez le nom de l'organisme auquel vous souhaitez faire don de vos récompenses.

Conseil : Pour explorer vos options, cliquez sur l'onglet « **Faire un don** », puis cliquez sur « **Trouver des causes** » pour effectuer une recherche par catégorie.



Etape 2

Sélectionnez l'organisme dans la page des résultats.



Comment faire don de récompenses myCommunity



Étape 3

Cliquez sur « **Faire un don maintenant** ».

Conseil :

Vous pouvez diviser vos récompenses entre plusieurs organismes.

NOUVEAU DON À

Fondation SPCA Montréal / Montréal SPCA Foundation

Vous devez remplir les champs marqués d'un astérisque *.

Entrer le montant du don en CAD *

75 Convertir la devise

Choisir la fréquence des dons *

☒ Unique

☐ Récurrent

☐ Payer pour ce don à une date ultérieure

Information partagée avec l'organisme de bienfaisance

Nom, code postal et adresse *

Partagez les renseignements ci-dessus avec la cause du destinataire.

☐ Laisser un commentaire

Choisir un mode de paiement *

☒ Solde du compte de bienfaisance

☒ Mes récompenses (75,00 \$CA)

☐ Retenue à la source

☐ Carte de crédit ou de débit

☐ PayPal

Vérifier le don

Étape 4

Entrez le montant du don que vous souhaitez faire.

Sélectionnez « **Unique** » sous « Choisir la fréquence des dons ».

Sélectionnez « **Solde du compte de bienfaisance** » sous « Choisir un mode de paiement », puis **Mes récompenses**.

Cliquez sur « **Vérifier le don** ».



FAQ

Quelles sont les activités bénévoles reconnues ?

Seul le bénévolat effectué auprès d'un organisme de bienfaisance de régime fédéral, d'un organisme communautaire ou d'une équipe sportive locale est admissible à des récompenses et peut être consigné dans myCommunity. Le bénévolat qui n'appuie pas un organisme de régime fédéral, un organisme communautaire à but non lucratif ou une équipe sportive locale OU qui profite directement à RBC **n'est pas admissible** aux récompenses.

Où puis-je voir les heures de bénévolat que j'ai consignées ?

Accédez à votre profil dans myCommunity. Vous y verrez, sous [bénévolat/historique](#), les heures de bénévolat que vous avez consignées.

Où puis-je voir mes récompenses inutilisées ?

Ouvrez une session dans myCommunity. Vos récompenses non utilisées se trouvent dans votre profil, sous [Récompenses](#).

Puis-je ajouter un organisme de bienfaisance dans myCommunity ?

Oui. Vous pouvez proposer à Benevity (qui sous-tend la plateforme myCommunity) l'ajout d'un organisme en remplissant la formule qui se trouve [ici](#).

Quand l'organisme de bienfaisance reçoit-il mon don ?

Nota : La consignation des heures de bénévolat et le don de vos récompenses à l'œuvre de bienfaisance de votre choix constituent deux étapes distinctes.

Les fonds sont remis aux organismes la quatrième semaine du mois qui

suit le don. Si un don est effectué en décembre, par exemple, l'organisme le recevra en janvier ; si un don est effectué en janvier, l'organisme le recevra en février, etc. Votre don est regroupé avec ceux des autres utilisateurs de Benevity, qu'ils travaillent à RBC ou ailleurs.

Comment puis-je savoir si l'organisme a bien reçu mon don ?

Vous trouverez toute l'information pertinente dans votre [profil dans myCommunity](#).

Que sont les frais de traitement de chèque ? Et comment l'organisme bénéficiaire doit-il procéder pour s'inscrire aux télévirements ?

Nous demandons à tous les organismes de bienfaisance de s'inscrire auprès de Benevity afin de recevoir leurs dons par télévirement (dépôt direct) et d'éviter les frais de traitement de chèque exigés par Benevity. Afin de donner à l'organisme le temps nécessaire pour s'inscrire auprès de Benevity, il n'y a pas de frais pour les trois premiers chèques émis par Benevity à l'organisme, qu'ils représentent ou non des dons de RBC ou de ses employés. Ensuite, Benevity impose des frais de 25 \$ US ou de 7 % du montant total du don, selon le plus élevé de ces montants, jusqu'à concurrence de 100 \$ par chèque.

Pour accélérer le traitement et éviter les frais, vous pouvez inciter l'organisme à s'inscrire aux télévirements et [lui fournir cette ressource](#).

Des questions ? Ecrivez-nous à

myCommunity@rbc.com

